

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 8 juillet 2024, à 20h00. à la salle socioculturelle de la chute, située au 18 rue du Golf, en la municipalité de Chute-aux-Outardes, province de Québec.

La séance est présidée par l'honorable Christian Malouin, maire, en présence de Rick Tanguay, directeur général et greffier-trésorier.

À laquelle étaient présents :

Isabelle Desbiens, conseillère au poste n° 3

Keven Tremblay, conseiller au poste n°2

Éric Desbiens, conseiller au poste n° 6

Étaient absents :

Billy Tremblay, conseiller au poste n° 4

Étaient également présents :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance

CONSIDÉRANT que le directeur général prend note des présences;

CONSIDÉRANT que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 1 personne(s) présente(s).

EN CONSÉQUENCE, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h01.

3. ADOPTION DES ORDRES DU JOUR

3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le président procède à la lecture de l'ordre du jour proposé;

**Rés. no
2024-120**

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**Rés. no
2024-121**

3.2 Adoption de l'ordre du jour de consentement

CONSIDÉRANT que la municipalité adhère aux principes d'ordre du jour de consentement qui consiste à regrouper tous les éléments de routine, de pure formalité et d'information non controversés ne nécessitant pas de délibération afin de les adopter en bloc, sans discussion;

CONSIDÉRANT que le président fait lecture des items constituant l'ordre du jour de consentement, à savoir :

1. Rapport mensuel d'activité, service de l'aménagement, de l'urbanisme et du zonage;
2. Rapport mensuel d'activité, service de sécurité incendie;
3. Rapport mensuel d'activité, service des travaux publics;
4. Rapport mensuel d'activité, service des loisirs et de la culture;
5. Liste sélective des déboursés au 2024-07-08;
6. Relevés bancaires de juin 2024;
7. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire de juin 2024;

CONSIDÉRANT que le président demande aux membres s'il y a un ou des items qui doivent être retirés pour être inclus dans l'ordre du jour courant de la séance;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Keven Tremblay, appuyé de M. Éric Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'adopter en bloc les items placés à l'ordre du jour de consentement.
- ii. Que lors de la préparation du procès-verbal, le greffier-trésorier inclut le texte intégral des résolutions qui ont été adoptées dans le cadre de l'ordre du jour de consentement, à savoir :
 - a. D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de juin 2024, tenue le 17 juin 2024.
 - b. D'accepter de dépôt des rapports présentés.
 - c. D'entériner les dépenses présentées à la liste sélective des déboursés, comme si elles avaient

été préalablement autorisées par résolution du conseil.

8. AFFAIRES PRINCIPALES À L'ÉTUDE

**Rés. no
2024-122**

8.1 Dépôt des états financiers 2023 du transport adapté et participation 2024

CONSIDÉRANT que la ville de Baie-Comeau nous a déposé son rapport financier vérifié pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de M. Éric Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'approuver le rapport financier 2023;
- ii. De confirmer notre participation au service pour l'exercice 2024.

**Rés. no
2024-123**

8.2 Demande d'aide financière pour le salon des ressources 2024

CONSIDÉRANT la demande de soutien financier par TABLE DE CONCERTATION JEUNESSE DE CHUTE-AUX-OUTARDES pour la tenue du 22e salon des ressources;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par M. Keven Tremblay, appuyé par Mme Isabelle Desbiens et résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De contribuer au prix de présence en défrayant le coût de deux inscriptions scolaires et en offrant une inscription gratuite à une activité récréative ou culturelle offerte par la municipalité.

**Rés. no
2024-124**

8.3 Mise à niveau du système de télécommunications au service de sécurité incendie

CONSIDÉRANT le sommaire décisionnel remis aux membres du conseil en appui à la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de M. Keven Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. D'autoriser la direction du service de sécurité incendie à réaliser le projet de mise à niveau du système de télécommunications au service de sécurité incendie.
- ii. D'autoriser des crédits budgétaire d'une somme de 75 000 \$ pour la réalisation du projet.
- iii. De financer les dépenses d'investissement au fonds de roulement du service de sécurité incendie, pour un terme de 10 ans.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
Première partie pour les personnes présentes;
Deuxième partie pour les questions écrites;

Rés. no
2024-125

11.1 Période de questions orales

CONSIDÉRANT que la première partie de la période de questions, d'une durée maximale de 15 minutes, est réservée aux questions orales des personnes présentes à la séance ;

CONSIDÉRANT que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de M. Keven Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions orales.

Rés. no
2024-126

11.2 Période de questions écrites

CONSIDÉRANT que la deuxième partie de la période de questions, d'une durée maximale de 10 minutes, est réservée aux questions écrites transmises par des citoyennes et citoyens ;

CONSIDÉRANT que le greffier-trésorier a fait lecture des questions écrites qu'il a reçues en vue de la séance ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme Isabelle Desbiens, appuyé de M. Keven Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. De fermer la période de questions écrites.

12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

**Rés. no
2024-127**

12.1 Fermeture de la séance

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Éric Desbiens, appuyé de Mme Isabelle Desbiens, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h11.

Christian Malouin,
maire.

Rick Tanguay,
directeur général et
greffier-trésorier.